APPRENTISSAGE

→ CAPa par UC

Code RNCP : 25091

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CFA DE SEINE-MARITIME Natura Pôle

Durée :

- Formation alternée sur 2 ans
- De septembre à juin
- 420 h de formation en centre en 1ère année, puis 420 h en 2ème année
  - 12 semaines en centre par an
  - 40 semaines en entreprise par an (congés payés compris)

Lieu :

Lycée des métiers du bois

60 rue du Général de Gaulle - 76630 Envermeu

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Coût de la formation :

Formation gratuite pour l'apprenti-e

Prise en charge du coût de la formation par les opérateurs de compétences

+ d'informations sur www.cfa.naturapole.fr

Contact secrétariat :

Tél. 02 35 95 97 00 ou 02.32.06.30.40
cfa.fauville@educagri.fr
ou contact@lyceedubois.fr
1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux
www.cfa.naturapole.fr

Travaux forestiers

En partenariat avec le Lycée du bois

LYCÉE DU BOIS Natura Pôle

Ce diplôme est également accessible en VAE

Objectifs de la formation

Le CAPa est un diplôme de niveau 3 (nouvelle nomenclature Europe). Il permet à son-sa titulaire d'entrer dans la vie professionnelle en tant qu'agent sylvicole ou de poursuivre en Bac Professionnel ou en Brevet Professionnel.

Pour la poursuite de formation et les débouchés professionnels, se référer au site internet.

Conditions d'admission

- Etre âgé-e de 16 à 29 ans (15 ans avant le 31 décembre si sorti-e de 3ème)
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage et le dépôt d'un dossier de candidature auprès du CFA

Le recrutement se fait sur tests et entretien avec le responsable de formation. L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidats-es. Les tests permettent de s'assurer que les jeunes ont le niveau requis pour suivre avec succès la formation.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

Contenu de la formation

Capacités générales	• CG1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux • CG2 : Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle • CG3 : Interagir avec son environnement social
Capacités professionnelles	• CP4 : Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture • CP5 : Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel • CP6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations • CP7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux
Ucares	• Initation aux métiers de la scierie • Initiation à la conduite d'engins

Atouts de la formation

- SST
- Permis tronçonneuse

Chiffres clés

- Ouverture rentrée 2020
- Taux moyen de satisfaction : 100 %

Evaluation - Validation

La formation est composée de 9 unités capitalisables. Ces unités capitalisables correspondent à des capacités professionnelles. On distingue les 7 unités capitalisables nationales, décrites dans un référentiel national des 2 unités d'adaptation régionale à l'emploi.

L'apprenti-e passe des unités, chaque unité acquise est valable pendant 5 ans. Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Rémunération

Age / Année / Classe	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1ère année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2ème année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

Contact secrétariat :

Tél. 02 35 95 97 00 ou 02.32.06.30.40

cfa.fauville@educagri.fr ou contact@lyceedubois.fr

1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux

www.cfa.naturapole.fr

cfa.naturapole.fr

MAJ : 09/03/2022 - I. FRANC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE compétences

RÉGION NORMANDIE

Le CFA de Seine-Maritime est un centre constitutif de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Seine-Maritime.